



CR de la conférence de Denis Clerc à propos de « Travail et emploi » A St Etienne le 23 06 2016

En préalable D.C. pose que la société se porte bien lorsqu'elle « marche sur 2 jambes », l'économique et le social et qu'il faut avoir une bonne vision des faits pour en proposer une interprétation et des changements d'orientation. Il propose son intervention en trois temps :

D'où vient-on ?/ Où va-t-on ?/ Que faire ?

D'où vient-on : les transformations de l'emploi depuis l'après-guerre

Appuyé sur un tableau statistique distribué (voir ci-joint) aux présents qui présente sur 65 ans (1950-2015), par branches d'activité, l'évolution du nombre d'heures travaillées, du nombre d'emplois et du nombre de salariés.

Sur cette période, la séquence (très résumée) est la suivante :

La population française a augmenté +62%

Nombre total d'heures travaillées en France -10%,

Nombre d'emplois + 41% [correspondant à un « partage du travail », puisque le nombre d'heures travaillées est moindre]

Nombre de salariés +97%, avec des variations considérables selon les branches

En notant que le nombre d'actifs non-salariés a diminué de plus de moitié¹ (la population active agricole s'est effondrée).

Conclusion : La réduction du temps de travail est fortement créatrice d'emplois, mais elle est liée à des changements techniques et à une profonde diversification des activités.

Les rythmes d'évolution sont changeants en fonction des séquences démographiques et socio-économiques.

De 1974 à 2015, 5,5 M d'emplois et pourtant croissance du chômage de masse, et taux de croissance du PIB divisé par 2.

La croissance des « 30 glorieuses » est liée à la diminution de l'emploi en agriculture, l'émergence de nouvelles activités et de nouveaux services. Elle est aussi soutenue par l'accès des femmes à l'activité.

Après 1974 et le choc pétrolier, la croissance de l'emploi ne se ralentit pas mais, avec le baby-boom et la mobilisation des femmes actives elle est inférieure à la croissance de la demande d'emplois.

Jusqu'en 2008, malgré une conjoncture fluctuante le nombre d'emplois continue à augmenter avec un pic de créations pendant le gouvernement Jospin (1997-2002... conjoncture favorable et RTT, création nette de 2 millions d'emplois). Et entre 2008 et 2015 le nombre d'heures de travail

¹De 6,8 millions à 3 millions

a diminué, mais 400 000 emplois ont été créés. Mais ce sont souvent des emplois de « mauvaises qualité », CDD (92% des embauches), précaires (la moitié des CDD sont de moins d'un mois), temps partiels.

Où va-t-on

Comment résumer cette observation dans la durée : explosion de l'emploi salarié, un haut niveau de protection sociale². Une révolution lente : les femmes ont conquis le droit de travailler dans les années 68³ (tous les métiers sont ouverts aux femmes) ; les jeunes s'adaptent à l'offre de travail et le flux de la demande d'emplois par des gens qualifiés est un facteur d'expansion : ils occupent les nouveaux types d'emplois créés.

D. C. affirme que ce n'est pas la croissance démographique qui est la cause du chômage de masse : il se constitue autour des 120 000 jeunes qui sortent du système scolaire sans qualification. L'accès à l'emploi est très difficile pour eux (50% au chômage contre 10% pour les diplômés), alors que le taux de progression de la richesse collective (le PIB) est ralenti par rapport aux périodes antérieures. La mauvaise qualité des performances de l'appareil éducatif est l'une des causes majeures de l'augmentation du chômage, puis de sa persistance (et d'ailleurs à tous âges).

Les emplois créés concernent surtout les jeunes diplômés, pas ceux dont la formation est insuffisante, ni les salariés travaillant dans des activités notamment industrielles qui se concentrent et/ou se délocalisent. Les emplois « perdus » (supprimés) sont le plus souvent des emplois peu qualifiés⁴ et ce type d'emplois tend à disparaître et ceux qui les occupent sont sans bouée de secours. Le savoir-faire qui leur était lié ne sert plus à personne, et le chômage est alors *structurel*. Faire face à cette situation, ne pas délaissier la richesse humaine de ceux qui sont ainsi touchés par le chômage est indispensable.

Que faire ?

L'idée commune est que « nos enfants vivront moins bien que nous » avec les changements en cours et le chômage de masse. Mais il faut noter que la population en âge d'activité va peu progresser dans les prochaines décennies et que la pression du chômage *devrait* diminuer. Il y a cependant un noyau dur de chômage entre les jeunes mal formés et les travailleurs d'âge plus avancés, ceux de la catégorie A de Pôle Emploi. Le poids du chômage conduit à des attitudes « opportunistes » d'employeurs et de salariés (ceux des catégories B et C de Pôle Emploi : 700 000 d'entre eux travaillent à mi-temps pour l'équivalent de 95% de leur salaire à plein temps) qui jouent notamment sur les CDD et pèsent sur l'accès ou le retour à l'emploi de la catégorie A.

D. C. affirme qu'il y a une sorte de refus de la société française, dans ses corps constitués, de s'occuper activement de la lutte contre le chômage structurel, de longue durée, celui des chômeurs de la catégorie A, le cas échéant en utilisant les ressources des régimes de protection sociale, bien davantage qu'en cherchant des initiatives pour en sortir.

Il revient sur les difficultés de la formation initiale et de l'échelle de l'Education de la République dans divers domaines. Il cite des exemples, notamment les expériences et actions concrètes suivies par la FNARS⁵, la création d'« écoles de production ».

C'est à la fois en utilisant des initiatives, des graines d'avenir (dit-il), en utilisant à fond les remèdes existants, et en cherchant à mettre en œuvre un dialogue social qui fait trop souvent défaut. A propos de la Loi El Khomry (dont il a été peu parlé pendant cette réunion), il souligne aussi certaines mesures qui peuvent conduire à des améliorations structurelles pour les chômeurs, les demandeurs d'emploi et au-delà pour toute la population active. Ainsi, il en souligne 2 points positifs :

Le « *Compte Personnel d'Activité* » y figure, sorte de droit de tirage pour tous travailleurs au cours de leur vie de travail qui peut corriger notamment les insuffisances de la formation initiale

²La plupart des personnes vivent plutôt mieux que leurs parents

³Taux d'emploi actuel des femmes 77%, des hommes 80%

⁴Pour illustrer : Moulinex en Normandie, Continental à Amiens ;

⁵Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale

ou l'obsolescence du métier. Le texte devrait, à terme, intégrer les divers comptes personnels négociés, santé, pénibilité, formation, au fil de la carrière professionnelle du travailleur.

La *garantie jeunes*, un dispositif donnant à ces jeunes la chance d'une intégration sociale et professionnelle grâce à un parcours intensif de formation et d'accès à l'emploi.

Sur un plan macro-économique, il insiste sur le fait que la trop faible croissance économique empêche d'espérer la création d'emplois et il revient sur la nécessité de partager réduction du temps de travail. Selon lui le passage à la semaine de 32h sans réduction de salaires est actuellement impossible car nous sommes structurellement dans une période de faible croissance et les coûts de production sont souvent élevés dans la « mondialisation ». C'est sans doute au niveau des entreprises que ces questions peuvent être traitées avec succès, plus qu'en légiférant sur de règles difficiles à généraliser en fonction des secteurs d'activités, types d'entreprises, etc. Il estime que les « taux de marges », valeur ajoutée de l'entreprise pour faire face à ses charges propres (investissement et amortissement, emprunts, impôts et rémunération du capital), est très bas en France et que l'abaisser encore c'est mettre en danger l'appareil de production. Selon D.C. Un taux de marge viable ne peut être inférieur à 30%, or c'est le cas de 700 000 entreprises non financières, employant 16 millions de salariés.

Il estime qu'il faut aussi négocier au niveau des entreprises, sans continuer à multiplier les normes légales.

Il dit encore qu'on peut réfléchir sur des modifications importantes dans le système fiscal et celui du financement de la protection sociale en activant des leviers tels l'augmentation de la TVA et la réduction de la CSG accompagnant celle des prélèvements sociaux qui opéreraient des transferts de coûts et charges pouvant favoriser le développement de l'activité et de l'emploi (comme une taxe carbone et/ou une augmentation de la TVA comme l'a fait l'Allemagne).

Le débat.

Il a duré environ une heure avec un enchaînement dense et vif de questions-réponses et il est difficile d'en faire un compte-rendu fidèle. *On se contentera d'un aperçu des questions abordées et de l'orientation des réponses de notre invité.*

Questions abordées : chômage et travail des jeunes, le partage profit/salaires, l'automatisation et la robotisation, la numérisation (comme facteurs de suppression d'emploi notamment), la relance économique, l'uberisation, le partage du travail et plus généralement des éléments de politique pour sortir de la crise et des affrontements actuels.

Sur le chômage des jeunes, D.C. revient sur l'idée que c'est, en perspective et en général, celui des non diplômés et mal formés et que l'amélioration de la première formation est essentielle. C'est le capital humain qui est la source de la richesse et du développement. Les efforts récents engagés par le Gouvernement sont intéressants mais très insuffisants et il faut noter que les résultats s'apprécient à long terme.

Après quoi l'initiative économique naît du besoin de résoudre un problème ou de développer une activité qui devient économique. Une politique de l'offre peut conduire à une politique de la demande en injectant de l'argent dans l'activité économique. Le « peu de croissance » peut être l'occasion de créer une dynamique d'initiatives. D.C. Note la robotisation est peu développée en France et que les pays qui l'ont développée (Italie, Allemagne, Japon, Corée) s'en sortent mieux⁶. Il note aussi que les « produits numériques » sont plus utilisés dans la consommation (usages quotidiens multiples) associés à la vie privée que dans les activités productives.

De même il exprime une réserve forte sur l'auto-entrepreneuriat (1 millions d'autoentrepreneurs gagnent en moyenne 434 € par mois) et sur l'uberisation. Plus largement, la réussite du partage du travail ne se produit que si chacun y a intérêt (finance, entreprise, salarié) ; en conséquence lorsqu'on développe des politiques de ce type, il faut trouver des solutions adaptées entreprise

⁶Note des rédacteurs : il faudrait en analyser les critères.

par entreprise. Il faut dénoncer « les indécents », mais pas instrumentaliser le chômage et les chômeurs ; il faut chercher des solutions et des compromis qui préservent les intérêts de chacun, ceux de l'entreprise comme ceux des travailleurs et cela se fait dans le dialogue social.

Dans la suite du commentaire, puis des discussions avec la salle, D.C. met en relief pour les travailleurs le facteur diminution du travail lié à l'évolution économique et sociale soutenue et/ou produite par les nouvelles technologies.

L'accès au travail (notamment salarié) des femmes est une sorte de révolution sociale qui soutient une grande partie de ces changements, de même que les progrès de la scolarisation aux niveaux secondaire et supérieur.

L'autre éclairage de cette évolution, c'est l'obsolescence des activités et des métiers qui les soutiennent. Le déversement de la population active vers les métiers nouveaux exige d'autres types de formation. Mieux scolarisées, les femmes répondent souvent mieux à ces exigences. Les jeunes bien formés réussissent en général leur insertion professionnelle, souvent avec un délai d'insertion plus long et des phases de précarité (CDD, petits boulots), mais en général ils contribuent à la croissance. En revanche, les travailleurs des « vieilles industries » ont du mal à s'adapter, à se convertir faute d'une formation adaptée ; et 120 000 jeunes (en majorité des garçons) sortent chaque année de l'appareil de formation scolaire sans diplômes et avec peu de chances de s'adapter pour trouver un emploi. Le chômage structurel est là et s'y attaquer est une priorité.

Il revient brièvement en fin de parcours sur les questions relevant du financement de l'activité économique, du budget de l'Etat et de la ponction fiscale et de son usage. Pour lui la TVA est un impôt injuste, mais il est efficace (cf le choix en faveur de la hausse de la TVA par l'Allemagne) et permet de dégager des moyens de financement publics et sociaux de grande ampleur en préservant « les taux de marge » des entreprises, sans quoi il n'y a pas d'activité économique durable.

A la volée, dans la conclusion de D Clerc :

La priorité doit être d'agir pour les jeunes non ou mal formés et chômeurs, dès leur première formation à l'école.

Chercher des solutions pratiques et des compromis

Négocier les salaires nets et pas les salaires bruts

Dénoncer les salaires indécents et les parachutes dorés indécents

Maintenir le profit d'entreprise, moteur de l'investissement et du développement.

La négociation est essentielle pour la démocratie.

Le site du collectif Roosevelt Loire : <http://42.collectif-roosevelt.net/>

Le site d'AGA : <http://agaucheautrement.hautefort.com/>